

COMMUNIQUÉ

Suite à notre demande de réouverture de négociations datant de juin 2022, et face à l'inflation des prix de l'énergie, des carburants, de la consommation et des bénéfices réalisés par notre entreprise, les salariés, acteurs reconnus de la création de richesse ont toutes les raisons de se mobiliser et revendiquer des augmentations de salaires substantielles.

C'est pourquoi l'inflation et la revalorisation du SMIC des salaires doivent conduire à une **AUGMENTATION DE L'ENSEMBLE DES SALAIRES** pour les salariés d'Initial.

Sans augmentation générale des salaires, le niveau élevé d'inflation est fortement préjudiciable aux salariés de l'entreprise en termes de maintien ou de développement du pouvoir d'achat.

La prime « partage de la valeur » ne peut à elle seule contribuer à pérenniser celui-ci, mais peut aider à passer ce moment critique avant l'hiver avec les hausses de l'énergie qui vont contraindre beaucoup de familles à faire de gros sacrifices, juste pour pouvoir se chauffer et venir travailler.

Notre organisation syndicale vous invite à vite vous mettre autour de la table pour nous montrer une réelle volonté d'avancer, et de calmer la colère grandissante des salariés.

Aussi, en votre qualité de Directrice des Ressources Humaines nous vous demandons **de trouver rapidement un consensus à la hauteur des attentes légitimes des salariés**, pour leur permettre de vivre dignement de leur travail avec leur salaire.

INITIAL CGT THCB



